

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 22,
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annunces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pi. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 Id.
Trois Mois 3 Id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 23 Août 1887

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire a quitté Saint-Johns de Terre-Neuve le 15 août, à bord du yacht *Hiron-delle*, se rendant directement à Lorient.

Les journaux de Bruxelles annoncent que S. A. S. le Prince Louis est arrivé dans cette capitale le 10 de ce mois, venant d'Ostende et se rendant à Baden chez S. A. R. la Princesse Marie de Bade, Duchesse d'Hamilton, sa grand-mère.

La fête de l'Assomption a été célébrée cette année avec beaucoup de pompe dans l'église paroissiale de Marchais, ornée pour la circonstance d'une élégante parure de fleurs et d'oriflammes.

M^{sr} l'Evêque de Monaco, revenu l'avant-veille d'un voyage de quelques semaines en Franche-Comté, avait bien voulu officier pontificalement à la messe et aux vêpres, entouré du clergé de Marchais et de plusieurs ecclésiastiques de N.-D. de Liesse.

Le soir, avant la sortie de la procession traditionnelle, à laquelle assistaient le maire et le conseil municipal, la compagnie des pompiers et la société philharmonique, Sa Grandeur a prononcé, en présence des nombreux fidèles de Marchais et des paroisses voisines, une courte homélie sur la fête du jour; ensuite elle a béni une très belle bannière offerte par S. A. S. le Prince aux enfants de Marie, à l'occasion de la solennité de leur auguste Patronne.

La procession, présidée par M^{sr} l'Evêque, s'est alors mise en marche et a parcouru les rues du village au milieu du recueillement de tous; la société musicale alternant ses plus beaux morceaux avec les chants du clergé et les cantiques des enfants des écoles.

Au retour à l'église eut lieu le salut du Saint Sacrement, après lequel Sa Grandeur a été reconduite au presbytère où elle a adressé quelques paroles de félicitation et d'encouragement aux diverses autorités et à la religieuse population de Marchais.

M^{sr} l'Evêque de Soissons et Laon a rendu visite le 18 août à S. A. S. le Prince.

Sa Grandeur a dîné au Château accompagnée de M. l'abbé Jacquin, vicaire général, ainsi que de plusieurs ecclésiastiques du clergé et du séminaire de N. D. de Liesse.

La sécheresse persistante rend très dangereux le jet d'allumettes ou de tabac mal éteints, et l'on ne saurait trop recommander la plus grande prudence aux fumeurs. Il n'est pas jusqu'aux bourres de fusil des chasseurs qui ne puissent occasionner des désastres lorsqu'elles tombent sur des herbes sèches.

Cette semaine, cinq commencements d'incendie de broussailles, d'herbes, arbres et arbustes ont été signalés, soit dans la Principauté, soit près de ses frontières. On est heureusement parvenu à s'en rendre maître assez promptement. Mais ces faits suffisent pour engager la population à la vigilance dans l'intérêt de sa sécurité.

Les broussailles ont pris feu successivement dans le jardin Saint-Martin, près du colombier de Monte Carlo, sur le talus du chemin de fer près du cimetière, et sur le territoire français, aux Moneghetti et au Carnier.

A la première alerte, les secours sont arrivés, et, grâce à l'empressement de tous, n'ont pas tardé à conjurer tout danger.

Les foyers les plus étendus ont été ceux allumés sur le territoire français. Sans l'empressement de la population et des autorités monégasques, sous la direction de S. Exc. le Gouverneur Général, des sapeurs-pompiers conduits par leur capitaine, de la police et des carabiniers, la violence du vent n'aurait pas tardé à changer en désastre la perte qui, heureusement, a pu être limitée à celle de quelques oliviers et caroubiers, notamment sur les propriétés Griois et de Villaine.

Les prévisions de l'observatoire de Corbières au sujet d'une tempête dans le sud-ouest de la France du 15 au 20 août se sont malheureusement réalisées.

Un terrible cyclone a ravagé les communes de Hamps et de la Redorde, dans le département de l'Aude. Sur tout son parcours il a détruit les bâtiments et les cultures. Les arbres arrachés frappaient les maisons comme à coups de bélier, et les toitures étaient emportées. On a eu à regretter la mort de plusieurs personnes et les blessés ont été nombreux.

En même temps deux orages éclataient successivement sur Bordeaux. Le vent et la grêle ont fait rage, les arbres brisés ou fendus, les tuiles et pierres arrachés, étaient emportés par la bourrasque.

Après la bourrasque, on a pu ramasser autour des squares de petits oiseaux que l'orage avait frappés dans leur nid et qui avaient été précipités sur le pavé. Jusqu'à minuit, des gens munis de

lanternes écartaient les branches et se livraient à cette chasse d'un nouveau genre.

Le train qui devait entrer en gare d'Orléans à 10 h. 45 m. a eu 20 minutes de retard et a dû s'arrêter en route, ne pouvant vaincre la résistance du vent. Le train de plaisir 3004, venant d'Arcaçhon, quittait la gare de Lamothe quand il a été tamponné par le train 3004 supplémentaire. Un arbre venait de tomber sur la machine de ce dernier, et de plus, comme on était au plus fort de la tourmente, il était impossible au mécanicien de se guider et de voir devant lui. Une voiture du 3004 a été brisée, deux ou trois autres wagons endommagés et dix-sept personnes blessées, mais heureusement aucune ne l'est grièvement. Le train de Toulouse, qui devait arriver à Bordeaux à 11 h. 12 m., n'est arrivé qu'à 2 heures.

Près de Bègles, les poteaux télégraphiques étaient brisés et renversés; de gros arbres encombraient la voie à côté. Sur le bord de la route, les fossés étaient remplis de grêlons et les prés inondés. Quelques habitants munis de scies et de haches sont venus donner la main aux mécaniciens, au chef de train et aux voyageurs pour débayer la voie.

A Bègles, la gare a été complètement démolie. Dans une maison voisine, un jeune homme a eu la jambe cassée par la démolition subite d'une cloison.

Les communes des environs sont encore plus maltraitées. Haillan, notamment, a été dévasté. A Floirac, la foudre a démoli le château de Castel-Floirac, appartenant à M. Alfred Lavertujon. On n'y voit plus un arbre, plus un pied de vigne.

Un violent orage a éclaté le 17 sur Londres et sur une grande partie de l'Angleterre; plusieurs personnes ont été foudroyées; les dégâts sont considérables.

Nous avons senti nous-mêmes de mercredi à vendredi un violent sirocco, qui soulevait des tourbillons de poussière et faisait battre portes et fenêtres, mais les dégâts se sont bornés à quelques vitres brisées et quelques arbres abattus.

Le mistral qui lui a succédé, a eu pour effet un notable abaissement de la température qui est devenue plus fraîche, mais sans aller cependant jusqu'à la neige, ainsi qu'on l'a vu ces jours derniers à Briançon, Barcelonnette et S'-Dalmas-le-Selvage.

Samedi, le cheval attelé à un char-à-bancs conduit par le sieur Gibelin, garçon boucher au service de la dame veuve Balestra, s'est emporté au tournant de la rue de la Turbie et de la rue Grimaldi. Le cocher a été précipité à terre et le

char-à-bancs renversé. Le cheval continuait sa course, lorsqu'il a été arrêté par les sapeurs-pompiers Nys, Damar, Crovetto et le sieur Balestra.

Ainsi qu'il a été annoncé dans notre dernier numéro, les lots de la tombola organisée par le Comité des bals champêtres de Monaco au profit des œuvres de bienfaisance de la Principauté, sont exposés rue de l'Eglise n° 2.

Les dons des personnes charitables seront reçus avec reconnaissance par le Comité.

Un décret présidentiel vient de ratifier la convention conclue le 18 juin dernier, entre la France et l'Angleterre, relativement à l'échange des colis postaux.

Ce service est donc désormais établi.

Il y aura deux séries de colis postaux : les uns ne devront pas dépasser 3 livres anglaises, soit 4 kilo 360 grammes, les autres iront jusqu'à 3 kilos, ou soit 7 livres anglaises.

La taxe est de 1 fr. 60 pour la première série et de 2 fr. 40 pour la deuxième.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — M. Laugier a été nommé inspecteur des douanes, en remplacement de M. Parisot promu.

— Jeudi, vers trois heures de l'après-midi, trois jeunes gens encore inconnus, en allumant leur cigarette, ont mis involontairement le feu à des broussailles clôturant la propriété Bisuel, à la Mantéga.

Les flammes, activées par le vent violent qui soufflait, ont détruit environ 3,000 mètres de haie, 400 pieds de vigne et quelques arbres fruitiers.

Les dégâts sont évalués à environ 800 francs.

— Mercredi, un navire grec, l'*Evangelistra*, venant d'Oran et chargé d'avoine, poussé par le vent du Sud qui soufflait impétueusement, a été jeté sur le môle, à l'entrée du port.

Le Commerce s'est immédiatement porté à son secours. Après un certain travail, il a réussi à sortir de sa fâcheuse position le navire grec qui a pu dès lors entrer dans le port à la remorque du Commerce.

L'*Evangelistra* a eu d'assez sérieuses avaries à la carène. Il sera mis en réparation.

— La création de bureaux télégraphiques a été autorisée dans les communes suivantes du département des Alpes-Maritimes :

Cabris, Clans, Drap, Falicon, Isola, Mouans-Sartoux, Moulinet, Peille, Roquebrune, Saint-Jannet, Saint-Laurent-du-Var, Tourette, Touet-de-Beuil et La Tour.

— Dimanche, vers 2 heures de l'après-midi, un incendie s'est déclaré dans les bois de Mont-Boron. Le feu prit bientôt des proportions assez considérables et menaçait de s'étendre rapidement, à cause du vent qui soufflait. Heureusement les pompiers du poste central ont pu se rendre maîtres des flammes.

Belvédère. — On écrit au *Phare du Littoral* :

« Un terrible accident est venu jeter hier la consternation dans notre localité.

« Deux maisons qui avaient été fort éprouvées lors des tremblements de terre se sont subitement écroulées. Ce sont les maisons Guigo et Teisseire.

« La population s'est aussitôt portée vers ces deux immeubles qui étaient détruits de fond en comble.

« On s'est immédiatement occupé de voir s'il y avait eu des victimes ensevelies.

« Après de longues recherches, et malgré les difficultés de déblaiement, on a retiré de dessous les décombres deux enfants, dont un grièvement blessé et un autre qui, comme par miracle, n'avait aucune blessure.

« Il y avait encore une victime, M^{me} Teisseire, mère, dont l'état est fort grave, et qui n'a pu être retirée que deux heures après l'accident.

« Fort heureusement, cette catastrophe n'a pas eu des conséquences plus douloureuses, la grande majorité de notre population ayant déserté ce jour-là le village pour se rendre au pèlerinage de la *Madone de Fenestre*. »

Vence. — Un incendie a éclaté la nuit dans les bois de la Sine. Favorisé par la violence du vent, il a bientôt pris des proportions colossales. Dès que la nouvelle du sinistre a été répandue en ville, les pompiers, la brigade de gendarmerie et une foule de gens de bonne volonté se sont portés sur les lieux de l'incendie où se trouvaient déjà le maire, M. Isnard, et M. Reillane, qui, aidés de leurs fermiers, s'efforçaient de circonscrire le feu.

L'incendie s'est étendu sur une surface d'environ 40 hectares, détruisant complètement les jeunes arbres et endommageant fortement les vieux troncs.

Menton. — Jeudi à 7 heures du matin, un immense incendie s'est déclaré dans les forêts de Menton et de Sainte-Agnès. Favorisé par un vent violent, il a eu bientôt de nombreux foyers et s'est étendu sur une longueur de plus de cinq kilomètres.

Immédiatement prévenues, les autorités se sont transportées sur les lieux et ont pris toutes les mesures nécessaires pour combattre l'incendie. Néanmoins, ce n'est qu'au bout de vingt-quatre heures qu'on est parvenu à circonscrire l'embrasement en coupant tous les arbustes le long du ravin Bramafama.

L'incendie s'est déclaré au quartier *Ribe*, commune de Sainte-Agnès, et s'est communiqué bientôt aux quartiers *Fue*, *Tourrain*, *Bramafama*, de la commune de Menton, qui ont été tous ravagés par les flammes.

Fort heureusement tout n'est pas perdu. Les broussailles, les arbustes seuls ont été la proie des flammes. Les gros arbres, pins et chênes, étant assez distancés et à haute tige, ont été épargnés, le feu n'ayant pu être communiqué au feuillage.

On évalue à 80 hectares la superficie incendiée.

Le comité exécutif du grand concours international qui aura lieu à Bruxelles en 1888, apporte en ce moment tous ses soins à l'organisation de la section du *Travail en chambre* qui montrera au public ce que les artisans peuvent confectionner avec un outillage des plus simples.

Les produits de ces travaux, exécutés manuellement à l'aide d'un outillage dont le prix ne doit jamais être dispendieux, révèlent souvent chez les ouvriers, leurs auteurs, une ingéniosité et un goût parfaits. D'aucuns, parmi ces modestes artisans, bien que privés d'éducation technique, font œuvre de véritables artistes; d'autres, par la simplicité des moyens d'exécution, par l'application de procédés économiques, la découverte de matières premières d'un prix insignifiant et l'utilisation de déchets en rebut, arrivent parfois à provoquer une véritable révolution dans certaines industries; tous enfin, apportent à la grande œuvre commune leur collaboration si précieuse.

Déjà, nombre de demandes sont arrivées, et beaucoup de ces travailleurs se disposent à entrer dans la lice. Les encouragements ne leur manqueront pas au grand concours; le commissariat général du gouvernement et le comité exécutif aideront de tous leurs moyens l'initiative individuelle des laborieux sans laquelle aujourd'hui toute nation abdiquerait sa fortune et sa gloire.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Je ne sais si c'est le temps de déplacements et villégiatures où nous sommes qui veut cela, mais il y a depuis quelque temps une série marquante de départs pour l'autre monde. Parmi les derniers emportés par le train des morts, je citerai M^{me} Marsart et M. Lecoupey, les deux excellents professeurs de piano du Conservatoire; M. Padeloup, le créateur des concerts populaires, un artiste d'initiative dont la fortune n'avait pas malheureusement couronné les efforts; M. Alfred Hennequin, l'auteur des *Dominos roses*, du *Procès Vauradieux*, et de nombreuses pièces à succès, dont le cerveau avait sombré depuis deux ans et qui a trouvé dans la tombe une délivrance; M^{me} Peschard, la cantatrice charmante des

Bouffes-Parisiens; M^{me} Suzanne Brohan, le mère des Brohan, comédienne elle-même de valeur et dont les vieux habitués de théâtre n'ont pas oublié les succès au Vaudeville, une femme de l'esprit le plus vif et dont la correspondance mériterait d'être publiée, enfin l'héroïque général de Sonis, dont la conduite à la bataille de Patay immortalise la mémoire.

Ayant subi l'amputation de la jambe à la suite de ce sanglant combat, le général n'en continua pas moins jusqu'à ses dernières années son service actif comme inspecteur général du 3^{me} arrondissement de cavalerie. Un crochet fixé au montoir de la selle emboîtait la cuisse, une botte en cuir dans laquelle reposait l'extrémité de sa jambe de bois lui permettait de monter à cheval et de prendre toutes les allures. Il faisait l'admiration de ses hommes lorsque, menant une charge, il passait les obstacles en tête de sa division, ou bien lorsqu'au manège, relevant la faute de quelque soldat, il lui montrait les ressources qu'un cavalier expérimenté peut tirer du cheval.

La paralysie étant venue s'adjoindre à l'infirmité du général de Sonis, il dut renoncer au service et ne sortait plus que poussé dans une petite voiture. Lorsqu'il communiait à l'église Saint-Honoré, avenue Victor Hugo, sa paroisse, — ce qui lui arrivait fréquemment — l'officiant devait lui porter la sainte hostie à sa place.

C'est à cette même église qu'ont eu lieu les obsèques de ce vaillant soldat, de ce catholique fervent, soldat de la France, soldat de Dieu, dont la vie, comme l'a si bien dit le général de Charette, peut se résumer en deux mots : Honneur et sacrifice.

L'inhumation du corps du général de Sonis aura lieu à Loigny, village voisin de Patay, le glorieux champ de bataille où s'illustra le général. En outre de son frère, le général de brigade de Sonis, le regretté défunt laisse trois fils, tous trois appartenant à l'armée, et qui promettent d'y continuer dignement son nom.

Je vous avais annoncé l'ascension scientifique tentée par M. Jovis avec le ballon le *Horla*. Cette ascension n'a malheureusement pas donné tous les résultats qu'on s'en promettait, le ballon ne s'étant pas élevé à plus de 7,000 mètres.

C'est là une hauteur qui a été dépassée par nombre d'aéronautes, notamment par Robertson et Lhoest qui atteignirent 7,400 mètres, en 1803; Gay-Lussac, 7,016 mètres, en 1804; James Gleisher qui est, avec Tissandier, le seul homme vivant qui ait dépassé 8,000 mètres, atteignit, en 1862, jusqu'à 8,838 mètres.

En 1875, Crocé-Spinelli, Sivel et Tissandier s'élevèrent à 8,600 mètres. L'expérience du *Horla* est donc à recommencer.

En attendant, le capitaine Renard, le célèbre aéronaute militaire, vient de faire pour la direction des ballons une découverte décisive qui sera expérimentée sous peu en présence des autorités militaires, dans le parc de l'Etat, et qui est appelée, en temps de guerre, à rendre des services inestimables. Espérons que cette découverte ne sera pas utilisée seulement pour l'humanité s'entretenant, mais sera mise aussi à la portée de celle qui ne demande qu'à vivre dans les meilleures conditions de progrès possibles!

L'école des langues orientales vivantes vient de faire une création qui intéresse spécialement les rives méditerranéennes, où le commerce avec le Levant a une importance si grande. Elle a établi une section commerciale.

Aucun grade ne sera requis pour y être admis. La première année, les élèves apprendront les éléments des langues pour lesquelles ils se feront inscrire en commun avec les aspirants au brevet.

Dès la seconde année, l'instruction sera plus spéciale. On s'exercera particulièrement sur les lettres de commerce, les contrats, les poids et mesures, les monnaies, les produits industriels et agricoles des divers pays de l'Orient.

A la fin du cours d'études, les élèves seront munis, s'il y a lieu, d'un certificat distinct du brevet de l'Ecole des langues orientales vivantes.

Il est question, si cette tentative réussit, de faire composer à l'usage des élèves des guides de conversation d'un nouveau genre, accompagnés de lettres, de pièces autographiées, de renseignements théoriques et pratiques à l'usage des commerçants dans les contrées de l'Orient.

Rien de plus heureux que cette innovation : elle comblera un vide qui rendait toute transaction difficile, périlleuse même avec le commerce oriental, et elle va imprimer une vigueur nouvelle à la vieille Ecole en étendant les services qu'elle est appelée à rendre.

Si l'on s'efforce de tous côtés de pousser aux progrès intellectuels de l'humanité, on ne s'applique pas moins de l'améliorer au point de vue physique. C'est ainsi que l'institution de courses à pied à Paris est en train de valoir à la France des marcheurs qui défieront ceux de l'Angleterre — et Dieu sait cependant si l'on a les jarrets solides de l'autre côté du détroit !...

C'est ainsi qu'on me cite un facteur rural, en Angleterre, qui a fait vingt-cinq milles par jour depuis plus de trente-trois ans, et sans avoir manqué son service une seule fois. C'est à peu près douze fois le tour du monde à pied, et plus que la distance qui sépare la terre de la lune. C'est aussi trois cents fois mille milles en mille heures, le *nec plus ultra* des grands marcheurs et que deux seuls, Barclay et Gale, sont cités en Angleterre, si je ne me trompe, pour avoir réussi à faire.

Ce qui prouve que les occupations quotidiennes de certains travailleurs laissent bien loin derrière elles les performances les plus célèbres.

BACHAUMONT.

CAUSERIE

Du nouveau, partout du nouveau ! c'est le cri de la science. Elle déborde d'actualités et nous offre chaque jour quelque découverte féconde ou étrange.

Voici, par exemple, dit la France, une plante carnivore des plus singulières, dont les étonnantes propriétés viennent d'être constatées par la plus nette expérience.

Cette plante, c'est l'utriculaire vulgaire. Vulgaire, en effet, car elle se trouve dans toute l'Europe, dans toute la France, jusqu'aux environs de Paris, dans les étangs de Compiègne et de Meudon.

Ce qui distingue si curieusement l'utriculaire des autres plantes carnivores, c'est un goût particulier pour le poisson. Elle incline vers le maigre, sans dédaigner pourtant les insectes si chers aux autres plantes carnassières, telles que le rossolis, le drosophyllum, le népenthès, l'aldrevandra et la stupéfiante dionée attrape-mouche.

L'utriculaire, avec une délicatesse de gourmet, passe d'un régime à l'autre, du gras au maigre, et varie son plat du jour.

Cette plante ichthyophage, ou piscivore si vous aimez mieux, dispose d'un engin qui tient du prodige.

Vous vous rappelez peut-être les fleurettes jaunes et les frères rameaux de cette plante aquatique, submergée, à la racine flottante et détachée, errante au sein des eaux, visitant tour à tour la surface et le fond des étangs, telle qu'une plante en peine.

Ses racines sont garnies d'une multitude de petites ourtes ou vessies, appareils ingénieux de natation qui se remplissent ou d'air ou d'eau : d'eau pour alourdir la plante et la guider au fond des eaux, d'air pour l'alléger et la pousser à la surface des étangs.

Destinées à ce seul usage, ces ourtes merveilleuses classeraient l'utriculaire au premier rang des plantes étranges.

Mais nous allons voir que ces vessies sont autre chose que des appareils de natation.

Ce sont de véritables engins de pêche.

Sur les vessies de l'utriculaire s'ouvre un petit orifice garni de poils rudes qui semblent en cacher l'entrée.

Derrière ces poils apparaît une soupape qui s'ouvre du dehors au dedans, trappe ingénieuse et perfide, libre pour l'entrée, inexorable pour la sortie.

Malheur à l'imprudent insecte qui, poussant la trappe, se trouve englouti par la soupape et tombe dans la vessie, une oubliette !

Pour lui, nulle chance de salut, il mourra dans cet *in pace*.

Cette trappe implacable, qui ne rend jamais ce qu'elle a pris, est comme la fameuse porte de l'enfer du Dante, où il faut laisser toute espérance.

D'abord, l'insecte aquatique, inconscient de son sort, nage avec confiance, avec volupté, dans cette vessie, goutte d'eau qui lui semble un océan, Mais, bientôt, l'outré mortelle qui le tient prisonnier secrète une liqueur violente, et l'insecte, décomposé, disparaît.

Il disparaît dévoré par la plante : l'utriculaire a diné.

Mais on vient de découvrir que cette plante carnivore, autrement curieuse que tous les prodiges végétaux des tropiques et de l'équateur, ne s'en tient pas aux insectes comme un simple népenthès ou une vulgaire dionée attrape-mouche.

C'est aux jeunes poissons qu'elle accorde ses préférences gastronomiques.

Tout dernièrement, M. Simms, d'Oxford, apporta à l'éminent professeur Moseley, un bocal renfermant de jeunes gardons et une utriculaire vulgaire.

Plusieurs gardons avaient été saisis par les valves des utricules, avaient pénétré dans les vessies gourmandes, y étaient morts, s'y décomposaient, disparaissaient peu à peu, dévorés par la plante...

Peu après cette curieuse expérience, le professeur Moseley se procura une utriculaire et de tous jeunes gardons, qu'il mit ensemble dans un bocal rempli d'eau.

Au bout de six heures, il constata qu'une douzaine de gardons avaient été saisis par les utricules.

Il fit même cette remarque singulière que deux utricules s'étaient emparé d'un même animal et le tenaient l'un par la tête, l'autre par la queue, semblant se disputer la proie.

Après Darwin, M^{me} Treat, de New-Jersey, avait constaté les appétits carnassiers de la frêle et délicate utriculaire.

Des curieuses observations de MM. Simms et Moseley, il résulte que cette plante est une étonnante variété des végétaux carnivores, la seule connue jusqu'à présent et qui se livre aux douceurs de la pêche et mêle, dans un menu bien compris, la succulence des jeunes poissons aux saveurs appétissantes des insectes.

FAITS DIVERS

Le Journal officiel de la République Française du 15 août publie le budget du protectorat de l'Annam et du Tonkin. On y remarque le droit de licence de 100 à 500 francs et le résultat de l'adjudication des maisons de jeu. Il y en a neuf. La ferme pour une année varie de 10,000 francs à 180,500 francs selon les localités. Il y en a trois où elle dépasse 100,000 francs.

On signale en Suisse divers accidents arrivés à des touristes.

M. Sulyer, fabricant, âgé de 45 ans, marié, ascensionniste exercé, a trébuché près du passage Sanetsch et a roulé dans l'abîme où il a trouvé la mort, en présence de son compagnon, M. Ritter, professeur au Polytechnicon.

Cinq personnes ont pris part à l'ascension du Falknis ; c'étaient des jeunes gens de 20 à 25 ans, tous Suisses, et dans le nombre il y avait une jeune fille qui voulait cueillir de l'edweiss. Le temps était très mauvais, mais l'ascension du Falknis, qui a une hauteur de 2,566 mètres, a eu lieu sans accident.

Pendant la descente, M^{lle} Elise Hepp perdit l'équilibre à un endroit glissant : elle lâcha la corde et tomba dans un précipice. M. Pancrace Boner et le jeune Rawalder y tombèrent également en voulant sauver la jeune fille.

M. Boner cria, en tombant, aux deux jeunes gens qui étaient restés en arrière : « Allez chercher du secours, vous nous trouverez peut-être encore vivants ! »

Le secours qu'on alla chercher à Mayenfeld arriva trop tard ; on trouva les trois jeunes gens morts et horriblement mutilés ; le jeune Rawalder et M^{lle} Elise Hepp habitaient à Coire, et M. Boner à Mayenfeld.

Les premières monnaies d'argent de l'Etat indépendant du Congo viennent d'être frappées à l'hôtel des Monnaies de Bruxelles.

Ce sont des pièces de 5, 2, 1 franc et 50 centimes. Leur poids et leur grandeur sont entièrement conformes aux pièces belges.

Sur une des faces se trouve gravé le portrait du roi avec cette inscription en légende : *Léopold II, roi des Belges, souv. de l'Etat ind. du Congo* ; le revers des pièces de 5 francs est marqué d'un écusson gardé par deux lions héraldiques ; au-dessous, en banderolle, la devise de l'Etat indépendant : *Travail et Progrès*. La même devise se trouve reproduite sur le cordon des diverses pièces d'argent. Le revers des pièces de 2 et 1 franc et de 50 centimes diffère quelque peu de celui des pièces de 5 francs. Le dessin, plus sobre, se compose d'un simple écusson traversé par une bandelette et portant, sur champ, un lion ; des deux côtés de l'écusson passent des palmes.

VARIÉTÉS

Le Journal de l'Aisne publie l'intéressant article suivant :

Le Château de Marchais

C'est d'un château que je veux parler aujourd'hui, château que j'ai eu le rare bonheur de visiter dans toutes ses parties, et qui vaut la peine d'être décrit, non seulement parce qu'il est la propriété et la résidence habituelle de S. A. S. Charles III, prince de Monaco, mais encore parce qu'il offre, tant par ses souvenirs historiques que par son architecture et ses richesses artistiques, le plus haut intérêt.

Précisément, la Commission des monuments historiques vient de faire une excursion archéologique dans le département de l'Aisne ; elle a visité récemment ce château après celui de Coucy, après la cathédrale de Laon et celle de Soissons, et s'il faut absolument une actualité, je harponne à cette Commission dont les travaux ne sont peut-être pas bien pénibles, mais dont les promenades sont assurément utiles et intéressantes pour tous.

Marchais est à seize kilomètres de Laon environ, et à trois kilomètres au plus du célèbre pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse. Du haut de la cathédrale de Laon, d'où la vue s'étend à des distances incommensurables, le village de Marchais apparaît comme une oasis au milieu de l'immense et triste plaine qui s'allonge vers le nord en petits carrés dessinés par la culture, et entrecoupée de marais et de tourbières.

De là jusqu'à Reims, à l'Est, même uniformité ; quelques bois y font, comme à Marchais, une tache verte, mais dans de moindres proportions. Les futaies de Marchais sont, en effet, des plus belles, et les chasses y sont splendides.

Le premier château de Marchais fut, cela va sans dire, un château féodal : on en voit quelques vestiges dans le parc. Ses origines nous sont inconnues et paraissent remonter au XII^e siècle, à l'époque où la légende place la translation miraculeuse de la vierge de Liesse d'Egypte en Laonnois. La statue ne vint pas toute seule, car elle fut, dit-on, accompagnée de trois chevaliers croisés et de la princesse Ismerie, fille du Soudan, lesquels firent ce voyage en une nuit et sans s'en douter.

C'est vers 1543 que Nicolas de Bossut, seigneur de Longueval, après avoir ravagé le Brabant à la tête de dix mille lansquenets, fit construire « sa maison de Marchez » ; mais ce Bossut était par trop hardi, et ses dépradations firent des jaloux qui n'en pouvaient faire autant. On l'impliqua dans le procès du maréchal de Biez et de Jacques de Coucy qui avait rendu Boulogne aux Anglais. Bien qu'innocent de ce méfait, le propriétaire de Marchais sentit la vérité de ce proverbe « qu'on ne prête qu'aux riches », et ne sauva sa tête qu'en cédant ou plutôt en donnant sa terre et son château à Charles de Lorraine, appelé le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, fils du premier duc de Guise et frère du célèbre défenseur de Metz.

Ce nouveau propriétaire agrandit sans doute le château et mit à son fronton la double croix de Lorraine, qui y est restée depuis lors.

Ce qu'étaient les Guise, il n'est pas besoin de le dire : leur âpreté au gain égalait leur faste, et pas un bénéfice, pas une abbaye, pas un duché, pas une seigneurie ne passaient à portée de leur main, qu'ils n'y missent aussitôt le grappin. Ces Lorrains aimaient la France ; cela se comprendrait à moins.

En 1554, Henri II et Catherine de Médicis se rendirent en pèlerinage à Liesse ; ils furent magnifiquement reçus à Marchais par le cardinal de Lorraine, entouré d'une véritable cour. Un tableau du XVII^e siècle, placé sur une porte du salon, rappelle ce fait et nous montre ce cardinal à la physionomie dure et ascétique se détachant fièrement sur le groupe des autres prélats : son neveu le cardinal de Guise, et les cardinaux de Bourbon, de Vendôme et de Tournon.

Quelques années plus tard, Henri II, préparant la

revanche de Saint-Quentin, réunit autour de Marchais et y passa en revue une nombreuse et belle armée de mercenaires. La campagne va commencer, quand le connétable de Montmorency, prisonnier de l'Espagne, arrive, prépare et fait signer le traité de Cateau-Cambrésis.

François II et Charles IX vinrent aussi à Marchais après leur sacre; c'est l'étape naturelle après Reims. Marie de Médicis y vient à son tour, et ce sont là, dans une période de cinquante années, les plus beaux jours de Marchais; la Renaissance y mêle la piété et les divertissements, la religion et le paganisme; ce sont pèlerinages en liesse. Mais bientôt cette prospérité s'amoindrit; les Guise ne viennent plus à Marchais, et la princesse palatine, femme de Henri Jules de Bourbon-Condé, héritière des Guise par son arrière-grand-père, le duc de Mayenne, donne Marchais à sa sœur, la princesse de Brunswick, duchesse de Hanovre, dont Saint-Simon a raconté les démêlés de préséance avec la famille du duc de Bouillon et qui maria une de ses filles au futur empereur d'Allemagne, Joseph I^{er}.

Marchais passe ensuite en différentes mains: le duc de Bourbon, Louis-Henri de Condé, sa veuve, puis sa belle-sœur Louise-Adélaïde de Bourbon-Conti, dont Barbier dit, dans son journal, qu'elle mourut de la petite vérole, et « sans cérémonie ». Par les Binet de Sainte-Preuve, le château passe à la fille du fameux banquier de la Borde, guillotiné en 1794; puis à M. Aumont, marchand de chevaux à Caen, qui revend la propriété à M. de Pourtalès, chambellan du roi de Prusse, et enfin, en 1836, au comte Achille Delamarre, qui restaura cette demeure seigneuriale et la revendit en 1854 au prince actuel de Monaco.

Le château est tout entier dans le style de la Renaissance, en briques et pierres, avec deux ailes terminées par des tourelles. On y arrive par de belles avenues ombragées, en contournant un parc merveilleux dont l'accès est défendu sur tout le pourtour par des douves larges et profondes.

A vrai dire, le comte Delamarre, a, dans la restauration de l'intérieur du château, montré qu'il confondait trop facilement le style de la Renaissance avec celui de la fausse Renaissance, si à la mode sous Louis-Philippe. On reconnaît çà et là des vestiges de ces erreurs, mais elles disparaissent presque dans l'harmonie générale des ornements, des boiseries et des tentures. Le grand mérite de M. Delamarre est d'avoir sauvé tout ce qui pouvait être conservé, et d'avoir fait placer dans les escaliers de merveilleuses tapisseries flamandes datées de 1535.

Le rez-de-chaussée sur le parc se compose, au centre, d'une salle des gardes, — à droite d'une bibliothèque et d'une vaste salle à manger, — à gauche, d'un billard et d'un grand salon tendu de damas rouge.

Au premier: la chapelle, où l'on admire un vitrail de la Renaissance, une Annonciation d'une grande finesse dans le ton grisaille; à travers les corridors, des appartements tendus de tapisseries flamandes à petits personnages, des meubles de différentes époques, des lits à baldaquin, et, tout au fond, les appartements du Prince, la chambre du Roi où coucha François II, quelques-uns disent François I^{er}. Le lit Louis XIII est surmonté d'un baldaquin refait sur l'ancien modèle qui tombait en morceaux. Contre un panneau, un ravissant coffre-cabinet tout incrusté au dedans et au dehors d'une marqueterie en mosaïque et en relief, d'une finesse incomparable, et représentant des personnages en costume Louis XIII. C'est un véritable bijou artistique.

Au rez-de-chaussée, dans la salle des gardes, un cabinet gothique avec serrure de l'époque, en fer forgé, d'une finesse extrême. Dans la bibliothèque, de belles boiseries mal restaurées.

Mais ce que nous avons vu de plus remarquable dans ce château, ce sont les portraits, presque tous en pied, des plus illustres visiteurs de Marchais: François I^{er} en Dauphin, Henri II, François II, Charles IX, le connétable de Montmorency, François, duc de

Guise, et enfin Marie Stuart, par Porbus le jeune. Les autres tableaux ne sont pas signés, mais on ne peut guère les attribuer qu'à un élève des Clouet. Le portrait du duc François de Guise est peut-être le meilleur, placé sur la cheminée et dominant de son sourire fin et railleur ce salon où eut lieu, dit-on, une séance de la Ligue. A côté de ces grands hommes imposants et rigides dans leur majesté, le portrait du Grand Condé enfant, peint par un Mignard quelconque, nous paraît moins intéressant; c'est cependant un morceau de haut goût, marquant bien la distance qui sépare les deux époques et nous montrant bien que jeune ou vieux, le Grand Condé n'a jamais été beau. Ce n'est pas lui qui aurait pu, comme Alexandre, soulever l'enthousiasme de ses troupes en se baignant devant elles, mais il a fait mieux en nous montrant « qu'une grande âme est maîtresse du corps qu'elle anime. »

Terminons cette courte étude sur Marchais en disant que le Prince de Monaco y est aimé et respecté de tous les habitants de la contrée; sa générosité est inépuisable, et il continue en cela et dépasse les traditions des Guise dont les donations ont enrichi la commune et dont certains legs sont encore régulièrement payés à Liesse par leur héritier, M^{er} le duc d'Anmale.

Le château de Marchais est un des plus beaux, sinon un des plus grands de France. Tenu avec une rare perfection, entouré d'un parc admirable, il y manque cependant quelque chose: la vie, le mouvement. — Le fils du Prince est en mer faisant des expériences scientifiques dont on a souvent parlé, et le petit-fils est au collège à Paris. Il n'est plus de femme dans cette famille, si ce n'est la Duchesse de Wurtemberg, sœur du Prince Charles III.

MEURVILLE.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Etude de M^e Jules SAUMIER, huissier,
8, rue du Tribunal, Monaco.

VENTE POUR CAUSE DE DÉPART

Le 24 août courant, à neuf heures du matin, dans le garde-meuble Crovetto, sis à Monaco rue Grimaldi, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de divers meubles et effets mobiliers, tels que: canapés, fauteuils, pendules et candélabres, glaces, lits avec sommiers, tables noyer, batterie de cuisine, etc. etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.
Monaco, le 16 août 1887.

L'Huissier, J. SAUMIER.

Etude de M^e Jules SAUMIER, huissier
8, rue du Tribunal, Monaco

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi 30 août courant, à huit heures du matin, et jours suivants au besoin, dans un appartement sis à la Condamine, rue Grimaldi, n^o 34, au deuxième, il sera procédé, par l'officier ministériel soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, tels que: chambre à coucher en palissandre et tuya (armoire à glace, commode-toilette, table de nuit, lit à deux places), une très belle salle à manger vieux chêne, tapis, buffet, bureau-secrétaire, batterie de cuisine, pendules, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.
Monaco, le 22 août 1887.

L'Huissier, J. SAUMIER.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 août 1887

VILLEFRANCHE,	b. Primo Leonardo, ital., c. Canépa,	vin.
CANNES,	b. Trois-Frères, fr. c. Castel,	sable.
ID.	b. Jeune-Eugène, fr. c. Bessy,	sable.
ID.	b. Dominique, fr. c. Rodolphe,	id.
ID.	b. Deux-Innocents, fr. c. Arnaud,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, fr., c. Balestre,	id.

Départs du 15 au 21 août

CANNES,	b. Trois-Frères fr., c. Castel,	sur lest.
ID.	b. Jeune-Eugène, fr., c. Bessy,	id.
ID.	b. Dominique, fr., c. Rodolphe,	id.
ID.	b. Deux-Innocents, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Reine-des-Anges, fr., c. Fornéro,	id.
ID.	b. Six-Sœurs, fr. c. Balestre,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

OUVERT toute l'ANNÉE **LA RÉSERVE** OUVERT toute l'ANNÉE
Située sur la plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE
LANGOUSTES ET COQUILLAGES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare,
Monaco-Condamine.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco 1887

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Aout	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir						
	15	758.2	758.4	758.7	759.4	759.7	25.8	27.6	28.2	25.2				24.4	69	Variable très faible
16	60.1	60.3	59.4	58.6	58.2	26.2	27.7	27.9	24.9	23.1	60	id.	id.			
17	57.8	55.3	53.7	52.9	52.6	25.9	27.9	28.4	27.7	24.8	41	S S O modéré	id.			
18	53.6	53.4	53.1	52.9	53.8	23.8	26.8	27.2	23.7	20.6	29	O assez fort	id.			
19	56.8	56.7	56.7	56.6	56.7	23.1	25.7	26.9	22.7	21.8	44	O fort	Nuageux			
20	56.9	56.8	56.7	55.2	54.6	22.7	24.7	25.6	20.9	20.7	47	N O assez fort	Couvert			
21	53.4	53.9	55.2	56.8	57.3	21.7	24.3	25.1	20.8	18.8	40	N O faible	Beau			
DATES						15	16	17	18	19	20	21	Pluie tombée: 0 ^{mm}			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	29.1	28.9	29.3	28.3	27.8	26.3	25.7			
						Minima	23.7	21.5	23.5	18.8	20.2	17.9				